

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal de VACQUEYRAS s'est réuni le Mardi 26 avril 2011, à 20 h 30, sous la présidence de Mr GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Absent : M. Robert CHABRAN

Après lecture, le procès verbal de la séance précédente du 12 avril 2011 a été approuvé à l'unanimité.

Madame Simone DARUT est désignée secrétaire de séance.

**Budget 2011** : Suite à la commission des finances du jeudi 21 avril, élargie à l'ensemble du conseil, et après explications complémentaires de Mademoiselle Paulette SEIGNOUR, adjointe aux finances, les budgets 2011 ont été adoptés à l'unanimité comme suit :

**Budget communal** :

Le budget communal 2011 s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : 915 491,15 "
- Section d'investissement : 1 729 627,86 "

**Vote des taux** : Pour faire face à l'augmentation des charges et au gel des dotations de l'Etat jusqu'en 2014, le Conseil a décidé d'une augmentation minimale des taux (1%)

La taxe d'habitation passe de 11,66 % à 11,78 %

Le foncier bâti passe de 18,45 % à 18,63 %

Le foncier non bâti passe de 52,06 % à 52,68%

Le gain pour la commune sera de 4 395 "

**Budget assainissement collectif** : Il s'équilibre à 109 992,05 " en fonctionnement et à 81 220,75 " en investissement.

**Budget assainissement non collectif (autonome)** : Il s'équilibre à 5 788,08 " en fonctionnement, ce budget n'ayant pas de section d'investissement.

### **Avenant à la Contractualisation 2009/2011 :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune bénéficie de 54 403,44 " dans le cadre de la contractualisation 2009/2011 avec le Conseil Général. Il avait été décidé d'affecter la moitié de cette somme à la voirie et l'autre moitié aux bâtiments communaux.

Pour 2011, il s'agit d'affecter la totalité de la somme à la voirie pour le financement en partie des travaux de la place de l'Eglise. Monsieur le Maire est autorisé à l'unanimité à signer l'avenant au contrat avec le Conseil Général.

### **Choix du cabinet pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du parking et Aire de Jeux prévus sur les terrains MICCHIELS et MURET :**

Monsieur le Maire devait rappeler les étapes de la procédure lancée par la Mairie avec l'assistance du service compétent de la COVE. Après examen des offres des 3 candidats, le Conseil a décidé de retenir le Cabinet Quadri-Infrastructures associé à URBANIAK qui est le moins cher et qui a déjà travaillé pour Vacqueyras dans le cadre des travaux de réhabilitation de la place de l'Eglise.

### **Déplacement d'un compteur en bordure du CD 7 :**

A la majorité, le Conseil a accepté le devis de ERDF pour le déplacement d'un compteur situé en bordure du CD7 route de Vaison. Ce déplacement permettra l'aménagement de la bande cédée gracieusement par Monsieur et Madame LABELLE en espace vert lorsque les enduits du mur de leur propriété seront réalisés (3 831,31 " TTC).

### **Demande de quelques riverains du Chemin Neuf :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande écrite de quelques riverains du Chemin Neuf pour la mise en place de ralentisseurs. Après discussion et après avoir listé les problèmes que cela poserait, le Conseil a décidé de répondre négativement. Monsieur le Maire fera un courrier aux signataires de cette demande. La Mairie demandera à la DDT conseil pour obliger les automobilistes à réduire leur vitesse sur cette voie.

Enfin, le Conseil devait voter une motion proposée par la Région contre la recherche et l'exploitation du gaz de schiste en France.

La séance fut levée à 22 heures.